

PÉTONCLE DU BANC GEORGES

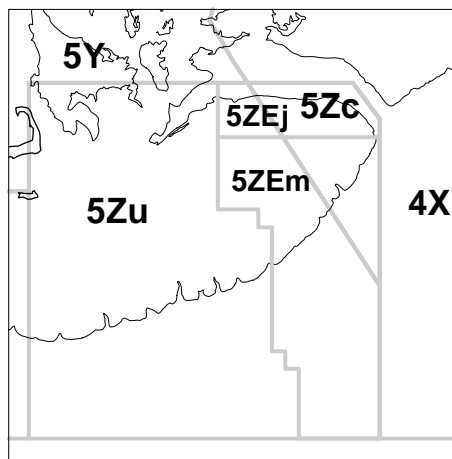
Renseignements de base

Le pétoncle géant, *Placopecten magellanicus*, est présent dans les eaux de l'Atlantique nord-ouest qui vont du cap Hatteras au Labrador. Il s'établit en groupe; les concentrations exploitables sont appelées gisements. La pêche hauturière du pétoncle se pratique surtout sur le banc Georges, sur le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'Île de Sable, banc Western, banc de Brown et banc German) et sur le banc St. Pierre. Le pétoncle a une préférence pour les fonds de sable et de gravier et on le trouve à des profondeurs qui vont de 35 à 120 m.

Les deux sexes sont présents sur des animaux différents chez le pétoncle. Le pétoncle atteint la maturité sexuelle à l'âge 2. Les gonades femelles sont rouges, tandis que les gonades mâles sont d'un blanc crémeux. Le frai a lieu principalement entre août et octobre. L'oeuf fertilisé s'installe au fond en 30 à 60 jours, après avoir passé par plusieurs stades dans la colonne d'eau.

On estime la croissance d'après la position des anneaux annuels sur la coquille. Elle varie d'une région à une autre et est influencée par la saison, par la profondeur et par la température.

La longueur hors tout des bateaux de pêche hauturière du pétoncle va de 27 à 46 m. Ces bateaux utilisent une drague, dite New Bedford, de 4 à 4,9 m de largeur. Deux dragues sont traînées simultanément, de chaque côté du pétonclier.



La pêche

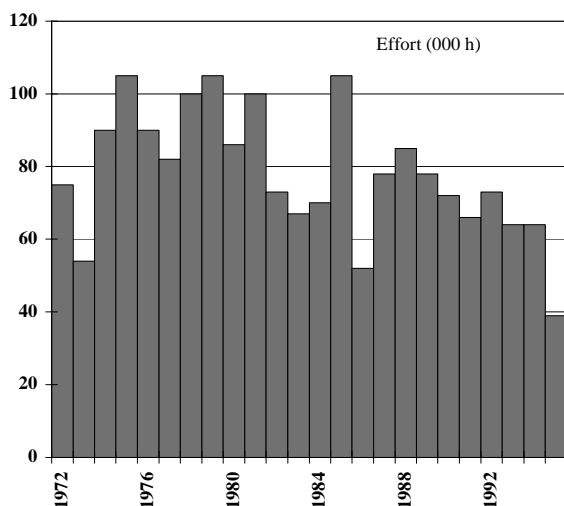
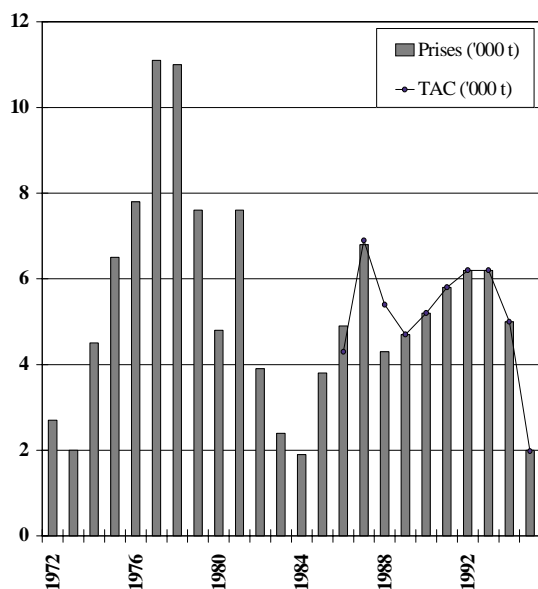
Débarquements (milliers de tonnes)

Année	79-79	80-89	1991	1992	1993	1994	1995
	Moy.	Moy.					
TAC	-	-	5,8	6,2	6,2	5,0	2,0
Prises	5,9	5,1	5,8	6,2	6,2	5,0	2,0

La pêche hauturière a été pratiquée de manière compétitive jusqu'au milieu des années 1980, sous un régime de gestion imposant un accès limité et des comptes de chairs. La juridiction en matière de pêche sur le banc Georges a été décidée par la Cour internationale de justice, en octobre 1984, et un régime d'allocations par entreprise a été adopté pour le banc Georges en 1986. On dénombrait 77 titulaires de permis en activité en 1984. Aujourd'hui, la moitié des détenteurs de permis initiaux pratiquent la pêche sur le banc Georges, pêche dirigée surtout sur les âges 4 à 7.

Au premier trimestre de 1995, on a adopté un programme de vérification pour décourager la présence de petites chairs de pétoncles (50 chairs et plus par 500 g) dans les prises. Une faible tolérance (10% par nombre de chairs de 10 g ou moins) ajoute un caractère encore plus restrictif au compte réglementaire, qui est de 33 chairs (par 500 g).

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada, B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487.
C-Elec.:d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

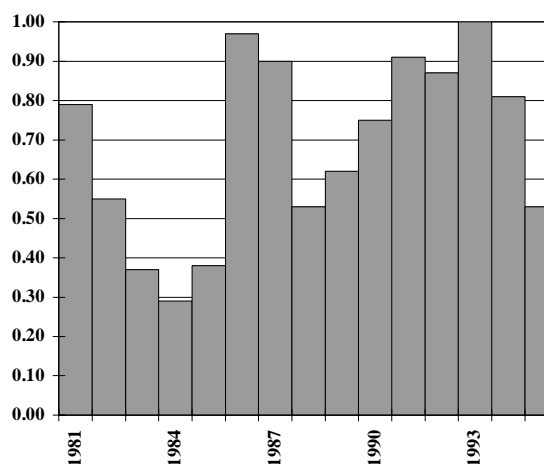


On avait recommandé pour 1995 l'adoption d'un TAC de 2000 t, compte tenu de la faiblesse des classes d'âge de 1990 et 1991 qui, aux âges 4 et 5, constituaient deux des principaux groupes d'âge sur lesquels la pêche était dirigée. Les prises de 1995 représentaient 40 % de celles de 1994. Leur déclin fait suite à l'abondance réduite de deux fortes classes d'âge, celles de 1988 et 1989, après deux ans d'exploitation, et à un recrutement ultérieur plus faible. Les prises du premier trimestre avaient atteint jusqu'à 30 % du total annuel durant les six dernières années. Pour la première fois depuis 1988, les prises de l'hiver 1995, soit 13 %, s'alignent davantage sur le niveau traditionnel du premier trimestre, qui est de 10 %. Le profil de l'effort a présenté moins de fluctuations après l'adoption des allocations, en 1986, comme cela a été le cas pour les prises. De plus, l'effort a diminué de 40% de 1994 à 1995.

État de la ressource

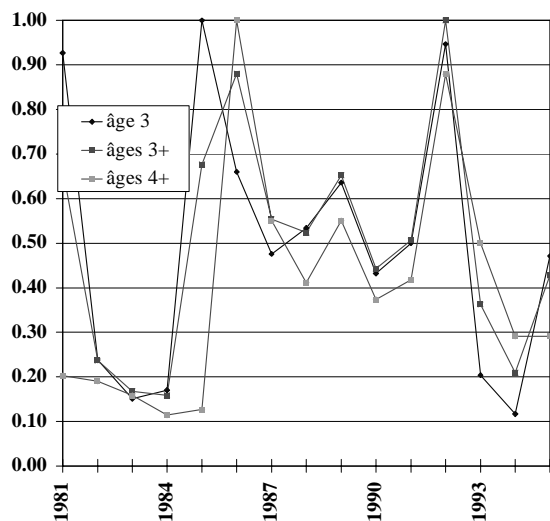
Les journaux de bord fournissent des données sur les prises et l'effort, à partir desquelles on estime le taux de prises par unité d'effort (PUE). Les débarquements sont vérifiés au quai, premier point de transfert des prises. Les captures en nombres selon l'âge sont dérivées de l'échantillonnage au port. Des indices de biomasse relative sont établis d'après les relevés de recherche. Les estimations de l'abondance de la population sont fondées sur les PUE, sur les indices de biomasse provenant des relevés de recherche, et sur la distribution des âges dans le stock.

Flotte PUE

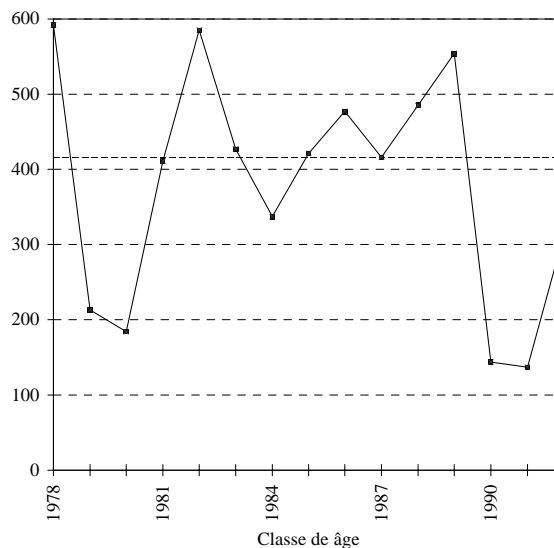


Les indices des taux de prises commerciales et des prises durant les relevés suivaient les mêmes tendances quand la pêche se pratiquait selon un régime compétitif. Par la suite, il semblerait que les pétoncliers soient, dans une certaine mesure, arrivés à maintenir de bonnes PUE, malgré la diminution des PUE dans les relevés. Les taux de prises annuels depuis 1990 vont de modérés à forts, et ont culminé en 1993. Ils ont chuté de 33 % de 1994 à 1995. Il ressort du relevé de 1995 que le nombre de vieux pétoncles, des âges 6 et plus (classe d'âge de 1989 et classes antérieures), demeure relativement faible. L'abondance des pétoncles d'âge 5 (correspondant à la faible classe d'âge de 1990) a diminué de 50 %, tandis que celle des pétoncles d'âge 4 est, elle aussi, basse (classe d'âge de 1991, faible également). L'abondance des pré-recrues s'est quelque peu améliorée. La classe d'âge de 1992 est relativement forte, mais sur l'extrémité nord du banc seulement. Quant à la classe d'âge de 1993 (âge 2), elle semble forte sur une plus grande partie du banc.

Relevé PUE



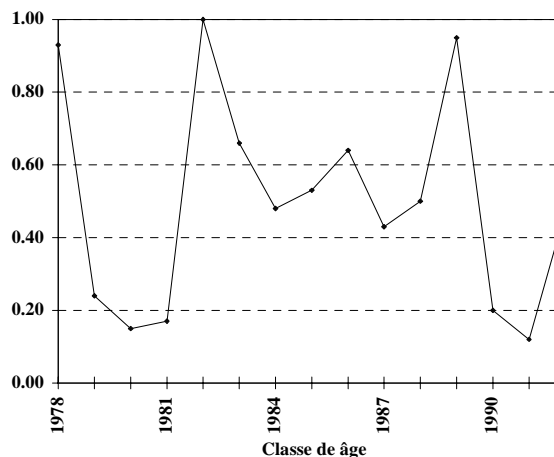
APV à l'âge 3 (millions)



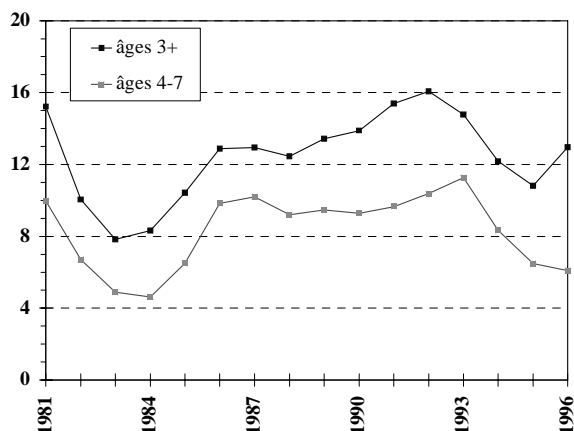
D'après l'analyse de population, la biomasse totale (âges 3+) a constamment augmenté pour culminer en 1992. Le recrutement a varié de bon à excellent, grâce à l'apport des classes d'âge de 1986, 1988 et 1989. La biomasse a commencé à baisser avec l'arrivée d'un recrutement plus faible. En 1995, elle se situait à 67 % de ses valeurs les plus hautes, la biomasse pour les âges 4 à 7 étant, elle, descendue à 58 %.

En ce qui concerne le recrutement, on a assisté au début des années 1990 au passage de deux bonnes classes d'âge (1988 et 1989), représentant plus de 500 millions de pétoncles d'âge 3, suivies chacune des deux classes d'âge (1990 et 1991) les plus basses depuis 1981. Selon l'estimation la plus récente, le recrutement semble s'être amélioré, quoiqu'il demeure bien inférieur à la moyenne à long terme (ligne pointillée du graphique). Le nombre à l'âge 3 établi dans les relevés de recherche coïncide bien avec la vigueur des classes d'âge correspondantes dans les estimations de population.

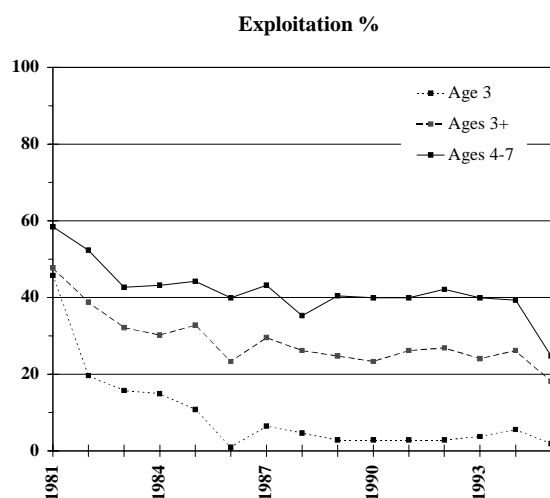
Relevé de recherche - âge 3



Biomasse (000s t)



Le taux d'exploitation total (âges 3+) a peu varié depuis 1988 et est considérablement inférieur à celui qui précédait l'adoption des TAC, en 1986. Il a diminué de 30 % de 1994 à 1995. Le taux d'exploitation des âges 4 à 7 était de 39 % en 1994 et est tombé à 25 % en 1995. Le taux d'exploitation des âges ciblés s'est situé en moyenne à 40 % au cours des six dernières années. Quant au taux d'exploitation de l'âge 3, il est resté faible depuis 1986, année où l'imposition d'un compte de 33 chairs a forcé les pêcheurs à cibler les plus vieux pétoncles. Le programme de vérification destiné à décourager la présence de petits pétoncles dans les prises a réduit davantage le taux d'exploitation de l'âge 3 en 1995.



Perspective

Un scénario de pêche gardant le TAC de 1995 (2,000 t) pour 1996 donnerait un estimé de biomasse ciblée, âges 4-7, à la fin de 1996 de 9,100 t. Un scénario gardant l'effort au niveau de 1995 (2,300 t) fournirait un estimé de biomasse ciblée au plus bas. Pêcher à $F_{0,1}$ en 1996 (2,900 t) produirait une biomasse ciblée à la fin de 1996, 10 % plus basse que sous le premier scénario. La biomasse ciblée représente une part appréciable, de 56 à 59 %, de la biomasse totale. Dans ces scénarios, les taux d'exploitation des âges ciblés vont de 20 à 28 %.

TAC (t)	Taux d'exploitation	Biomasse ciblée (t)
2 000	20 %	9 100
2 300	23 %	8 850
2 900	28 %	8 200

La pêche de 1996 va dépendre surtout sur les classes d'âge de 1989 et 1992. Celle de 1989, d'âge 7, est composée de gros pétoncles correspondant à un compte de chairs inférieur à 20. La vigueur de cette classe d'âge, autrefois abondante, diminue. Quant à l'abondance de la classe d'âge de 1992, d'âge 4 (représentant en moyenne un compte de 40 chairs), elle est bonne, mais uniquement dans l'extrémité nord du banc. Ces jeunes recrues, à leur première année d'exploitation, pourraient contribuer davantage à la pêche si elles étaient capturées au moins un an plus tard. Le mélange des petits pétoncles de la classe d'âge de 1992 avec des pétoncles à grosse chair de celle de 1989 se produira sur une grande échelle.

Le stock a besoin de se rétablir après le passage dans la pêche des faibles classes d'âge de 1990 et 1991. Au cours de son histoire, le stock de pétoncle du banc Georges avait fait face à une période de faible biomasse, à 10,000 t ou moins, au début des années 1980. L'épisode le plus récent (1995) d'une baisse de la biomasse à 10,500 t environ, ne semble pas aussi prolongé. Cependant, il serait prudent de considérer sérieusement le

rétablissement du stock. Une biomasse plus forte pourrait mieux supporter un recrutement faible ou une croissance moins rapide au cours des quelques prochaines années.

L'estimation de la vigueur de la classe d'âge de 1992 comporte un certain degré d'incertitude. Cette classe d'âge n'a, pour ainsi dire, pas encore été exploitée et sa présence est à peine apparente dans les prises. Les résultats des relevés révèlent qu'elle est de force moyenne.

Compte tenu de la composition du stock dont dépend la pêche de 1996, et de l'histoire récente du stock, il conviendrait d'adopter une stratégie d'exploitation prudente pour 1996.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

Ginette Robert
 Division des invertébrés
 1707, rue Lower Water
 C.P. 550, Halifax
 (Nouvelle-Écosse), B3J 2S7

TÉL. : (902) 426-2616
 FAX : (902) 426-1862
 C. élec. : G_Robert@bionet.bio.dfo.ca